

Panneau Pocket, Au fil de la Presqu'île, le Jaguen..

Cela fait bientôt un an que votre commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket** pour vous tenir au courant des actualités, au fur et à mesure des événements. Vous êtes aujourd'hui plus de 780 à l'utiliser, sur votre smartphone, tablette ou ordinateur. Pour y accéder: téléchargez **l'application Panneau Pocket** (via Google Play ou Apple Store), recherchez «saint-jacut-de-la-mer» ou 22750 et recevez toutes les actualités en temps réel.

Au fil de la presqu'île: cette lettre papier recto-verso, permet de diffuser de façon ponctuelle le même type d'informations- annonces brèves- avec en plus un ou deux sujets de fond. Elle est distribuée par l'intermédiaire des commerçants, de la poste et de la mairie. Disponible aussi en version numérique sur le site de la mairie.

Le Jaguen demeure le bulletin municipal traditionnel. Il est édité 2 à 3 fois par an. Il reprend les compte-rendus de Conseil municipal, expose les projets en cours et à venir, et raconte la vie de la presqu'île à travers les associations locales.

En dehors de ces 3 outils: infos disponibles dans les différents tableaux d'affichage de la commune. Pensez à les consulter !



L'équipe municipale est à votre écoute et vous reçoit sur rdv; vous êtes également nombreux à nous écrire; élus ou agents administratifs s'efforcent de vous répondre dans les plus brefs délais.

• **Mairie:** : Lundi , mardi, jeudi , : 9h - 12h et 14h - 17h; Mercredi : 9h - 12h; Vendredi: 9h12h; a.m, permanence
t é l . u n i q u e m e n t e - m a i l :
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Club nautique, régates du « conseil municipal » 4 août 2021



Modification simplifiée du PLUIH

Le PLUIH de Dinan agglomération est exécutoire depuis le 7 mars 2020 suite à son approbation le 27 janvier 2020. C'est un règlement littéral et graphique qui régit les demandes d'urbanisme sur les 64 communes de la communauté d'agglomération (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclaration préalable...).

Une fois par an, les communes peuvent proposer des modifications à ce règlement. **La volonté affichée de la municipalité est de renforcer la préservation patrimoniale du centre bourg. En novembre 2020, nous avons demandé à Dinan agglomération qu'un zonage spécifique soit créé pour protéger le cœur de bourg de Saint Jacut et ses rangées.** Dans le règlement actuel, seulement deux communes, St Cast le Guildo et Sable d'Or les Pins bénéficient d'un zonage spécifique à valeur patrimoniale.

Suite au travail des élus en collaboration avec le service en charge de l'urbanisme à Dinan Agglomération, un règlement est actuellement proposé à la consultation jusqu'au 31 août 2021 inclus.

La concertation a pour objectif de permettre aux habitants, acteurs du territoire et toute autre personne concernée par le projet, de prendre connaissance des modifications qu'il est projeté d'apporter au PLUIH et de donner un avis à un stade plus précoce de la procédure.

Le document spécifique à Saint-Jacut est disponible sur le site de la mairie. Un dossier de présentation et d'information précisant les objectifs poursuivis par la modification du PLUIH est consultable pendant toute la durée de la concertation :

- Sur le site internet de Dinan Agglomération à la rubrique « modification du PLUIH »
- Au siège de Dinan Agglomération, aux jours et heures habituels d'ouverture. Dans le prolongement de cette concertation préalable, le projet de modification fera l'objet d'une enquête publique d'un mois (sept/octobre) et sera soumis au vote du conseil communautaire.

Ensuite, il sera soumis au vote du conseil communautaire et vous serez tenu informé du résultat de cette démarche.

Malo Dufresne, maire adjoint chargé de l'urbanisme.

Commerces, associations...:

- **Village-Rivages** : partez à la découverte des Totems et les bancs d'observation sur 7 sites, où l'histoire de St Jacut vous est contée. Egalement : visite gratuite de la Maison du pêcheur , 10 rue des sciaux, du mardi au dim. de 10h à 13h et certains après-midi ; Renseignements: Tel 07 57 09 67 92
<https://village-rivages.org>

N'oubliez pas :

- *Les citoyens bénévoles du Conseil en Développement (Dinan Agglo) ont organisé un sondage pour connaître vos souhaits en matière de culture ; merci de prendre le temps d'y répondre avant le 8 septembre. Questionnaire dispo en mairie , ou réponse en ligne :<https://forms.gle/dkKNBpFDGmpBLbFs6>*
- Le **port du masque** est obligatoire dans les commerces, lieux publics, ainsi que sur toute la commune -hormis les plages - jusqu'au 31 août (arrêté préfectoral du 30 /07/21)
- **le pass sanitaire** en vigueur depuis le 21 juillet dans certains lieux de culture, est également obligatoire dans les cafés, restaurants, terrasses etc.... depuis le 9 août.
- **Ramassage des encombrants:** inscription en mairie avant le 1er octobre.
- **Rentrée des classes** le 2 septembre
- **Travaux** de remplacement des colonnes d'eau du **boulevard Rougeret** : ils débiteront fin septembre. Des dispositions spécifiques de circulation seront nécessaires .



Proposition de stage et recherche de lieux pour le tournage d'un film documentaire , qui se déroulera à St-Jacut en septembre; avec le soutien de la Mairie de Saint-Jacut et de la région Bretagne:

- un (e) étudiant (e) stagiaire pour assurer la régie avec l'assistante à la réalisation du 13 au 25 septembre. Permis B souhaitable. Adresser CV et un petit mot de présentation avec votre candidature.
- recherche de lieux (maisons /appart.) pour servir de décor pour le tournage et / ou héberger une partie de l'équipe du 5 au 27 sept., (défraiement possible).

Contacts:

-sarah_klingemann@hotmail.com -
06 42 47 75 70,
alienordemezamat@yahoo.fr -
06 15 64 11 73

Les algues vertes...

Les algues vertes font partie de l'écosystème marin breton. Ces algues ne présentent aucun danger pour la santé lorsqu'elles sont en mer ou déposées depuis peu en faible épaisseur sur la plage.

Comme chaque début d'été nous faisons l'objet d'échouages d'algues vertes. Lorsqu'il fait chaud, chacun d'entre nous constate à regret l'odeur qui se dégage de la baie de l'Arguenon, et particulièrement le long de la Banche. C'est l'addition des deux matières- algues vertes, vase- et leur décomposition qui provoque cette odeur gênante.

Néanmoins, nous procédons à un ramassage de ces dépôts lorsque c'est possible; les andains les plus volumineux stagnant sur le sable ont été retirés, et notamment aux Haas.

Soucieux de la sécurité de tous, nous avons également sollicité l'avis des services spécialisés de Dinan Agglo, en charge du milieu aquatique et des algues vertes. La visite sur place a permis de faire un bilan de la situation sur notre commune.

En l'état actuel il n'y a aucun risque sanitaire, les plages elles-mêmes ne présentant aucun danger pour l'homme ou l'animal; d'autant plus qu'avec l'action des marées , les algues se trouvent plus facilement dispersées.

Nous vous demandons donc toutefois de veiller à ne pas laisser vos enfants ou animaux piétiner, creuser ou brasser cette vase.

Une surveillance régulière est mise en place par nos agents. Nous ne manquerons pas de continuer à communiquer, en cas de besoin.

Jean-Luc Pithois, maire.

Festivités/commémorations :

les contraintes sanitaires continuent de perturber les programmations de l'été. Ce qui est maintenu à ce jour :

10,19 et 28 août: Théâtre par l'Echo des Ebihens; port du masque et pass sanitaire

28 août : une déambulation théâtrale est en cours de préparation...vous en saurez plus très prochainement..

15 août: hommage aux marins péris en mer : la paroisse n'organise pas de procession ; un hommage en comité restreint sera toutefois maintenu.

Expositions :

« les formes dans la nature », sur la Banche;

« Saint Jacut sous la neige », place Landouar;

Au Centre culturel de la presqu'île , rue de l'abbaye; jusqu'au 14 août

A l'Abbaye; expositions et conférences , toute le programme sur

<https://www.abbaye-st-jacut.com> ; tel 0296277119

A la galerie Art Récréation (2 salles , 81 et 81 bis bd du rougeret)

Régates le Club Nautique organise des régates jusqu'au 25 août

<http://www.cn-saintjacut.com/programme-inscription>

la **Pétanque jaguine** organise chaque mercredi le challenge d'été (13H30-18H00); boulodrome près de la place C.Bettaux.